

Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 13 décembre 2010

1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M. Philippe Widmer, président du conseil général ouvre la séance ; 14 membres sont excusés et 8 sont absents. L'ordre du jour est accepté tel que présenté. Nous observons une minute de silence en souvenir de M Christian Krieger.

2.-Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2010

Le Procès-verbal de la séance du 28 juin 2010 est accepté à l'unanimité.

3.- Assermentation

M.Schmidt est assermenté. 61 conseillères et conseillers sont présents à cette séance.

4.- Préavis 2010-09 Proposition d'augmentation des indemnités de la Municipalité.

Cet objet doit être traité une fois par législature au moins. La Municipalité propose de faire passer l'heure de commune de Fr 25.- à Fr 28.-, l'heure de Municipal de Fr 30 à Fr 35.- et de passer le forfait par séance de Fr 50.- à Fr 70.-.

M.Pierre-Henri Burdet nous lit le rapport de la commission favorable à ces modifications.

M.Jean-Daniel Cruchet trouve que l'augmentation « municipale » est énorme par rapport à l'heure de commune.

Notre syndic : L'heure de commune est indexée chaque année et se trouve dans la norme des autres communes, alors que l'heure « municipale » est nettement en-dessous.

Soumise au vote, l'augmentation est acceptée à l'unanimité.

5.- Préavis 2010-08 – sur le Budget de fonctionnement 2011

Il laisse apparaître des recettes pour Fr 2'364'025.-, des charges pour Fr 2'357'238.-, d'où un excédent de recettes de Fr 6'787.-

Notre syndic commente le budget et conclut que les finances de notre commune sont saines pour l'avenir, notre cash-flow budgétisé représente le 13% de nos recettes globales.

M.Daniel Pugliese nous lit le rapport de la commission de gestion qui nous recommande d'accepter le budget ; ce qui est fait à l'unanimité.

6.- Préavis 2010-10 – Achat à M.Yves Pellaux de 660 m2 de terrain, parcelle 554 pour le prix de Fr 280/m2. Demande de crédit de Fr 190'000.-.

Notre syndic brosse un rapide historique de ce terrain qui appartenait au départ à M.Marc-Henri Duruz qui avait préféré le vendre à M.Yves Pellaux plutôt qu'à la commune. Ce dernier est d'accord de céder ce terrain en conservant un dégagement de 6 mètres le long de son hangar. Notre syndic est convaincu qu'il s'agit d'une bonne opportunité pour notre commune qui ne possède pas de terrain au centre du village.

M.Francisco nous lit le rapport favorable de la commission chargée d'étudier le préavis.

Soumis au vote l'acquisition du terrain est acceptée par 54 voix, 5 abstentions ; son financement est également accepté par 54 voix, 5 abstentions. M Yves Pellaux et son épouse étaient sortis lors de la discussion et du vote.

7 .- Préavis 2010-11 – Adhésion de la commune de Pomy à l'Association Régionale pour l'Action Sociale du Jura-Nord vaudois.

Mme Sandra Husmann résume le préavis : le but de cette ARAS est de calquer les périmètres des Régions d'Action Sociales sur le découpage des nouveaux districts. 79 communes feront partie de l'ARAS Jura Nord vaudois. Le nom a changé mais les prestations demeurent identiques. Chaque commune aura droit à une voix par tranche de 500 habitants.

M.Jean-Daniel Richardet nous lit le rapport de la commission favorable aux 5 points.

Soumis au vote les cinq points sont acceptés successivement par 59 voix et 2 abstentions.

8 .- Préavis 2010-12 – Extension de l'éclairage public, eau, gaz aux chemins de Moulinet, Château, Forge et Oies.

M.Yves Pellaux nous explique que les travaux de réfection et d'entretien des conduites se poursuivent dans la logique et vont reprendre à l'endroit où ils s'étaient arrêtés en 1995. Il y a près de la porcherie une sorte de bras mort qui occasionne des soucis. Une amenée de gaz est prévue avec un débouché pour Chevressy. Ces travaux permettraient également un bouclage de l'eau et sont en harmonie avec ceux réalisés par le passé. La réfection complète du Chemin du Château est au programme car il ne sera plus en état après toutes les fouilles prévues (les conduites sont ici particulièrement en mauvais état).

M.Roger Hug précise que l'éclairage suivra la même logique qu'en 2008, avec les mêmes lampadaires à la Moutonnerie et au chemin du Château. La mise en souterrain est prévue en accord avec la Romande Energie. Moyennant quelques frais (fouilles + tableau) les particuliers pourront aussi obtenir des raccords souterrains.

Le montant total des travaux s'élève à Fr. 515'000.-

Pour résumer le financement : Le coût annuel sera de Fr.6'677.- en 2011 et il s'élèvera à Fr. 13'020.- dès 2012.

M.Boris Clivaz nous lit le rapport de la commission, favorable au 6 points du préavis.

M.Charly Miéville demande si cet objet figure dans le budget. La réponse est non.

M.Yves Pellaux répond à un conseiller que le télé-réseau n'est pas prévu, l'intérêt étant fort limité et il y a la solution Swisscom avec les armoires déjà installées dans le village.

Soumis au vote le point 1 est accepté par 60 voix, un avis contraire.

Les points 1 à 5 sont tous acceptés à l'unanimité.

9 .- Informations sur le projet de rénovation et d'agrandissement de la grande salle.

Notre syndic rappelle que l'entreprise générale mandatée pour l'étude de l'agrandissement de la grande salle avait omis de mentionner divers frais dus à une mise aux normes (rampe pour handicapés, mise aux normes ECA, portes à déplacer...) Chaque modification entraînant une autre avec ses coûts. Il fallait donc compter sur une plus-value de Fr 250'000.-

Une nouvelle étude en cours prévoit une excavation totale du sous-sol avec la création d'une salle de congrès pour un montant total d'environ Fr.2'500'000.- Il faut ajouter à cela la rénovation de la cuisine pour Fr. 50'000.- ainsi que la scène et l'éclairage pour environ Fr.280'000.-

M.Marc-Etienne Saugy demande si on n'aurait pas avantage à la raser bâtir du neuf.

Notre syndic affirme que cela coûterait Fr.7 à 8 millions.

M.Jean-Daniel Cruchet suggère que l'on tire parti de la parcelle nouvellement acquise pour tourner la salle dans l'autre sens et prévoir un parking souterrain. De plus, il craint les contraintes dues à l'ancienne construction.

M Bueno soulève le coût de plus en plus élevé de l'opération : de 2'400'000.- on passe à Fr 2'800'000.- sans compter le prix du terrain ni la création du parking.

Monsieur Ballif suggère de reprendre contact avec Arma suisse plutôt que d'insister avec un projet bancal.

Notre syndic : L'Etat a pris contact avec la commune et souhaite utiliser l'ancien arsenal comme local d'archives. Une proposition d'achat du bâtiment pour Fr 550'000.- a été faite.

10.- Informations de la Municipalité.

M. Christian Pellaux : le projet de construction de 5 villas jumelles dans le talus est en « stand by » malgré l'obtention du permis de construire.

La société de laiterie a mis à l'enquête la construction d'une cave dans le talus de la Gagine. Des visites de la commission de salubrité ont été effectuées pour délivrer le permis d'habiter chez les Andrade et les Poissard. Une piscine a été réalisée chez les Favre.

La maison des Emery est en construction et une autre démarrera bientôt à la route de Moudon.

Le corps de sapeur pompiers régional sera finalisé en 2012.

Les coûts de la PC vont augmenter par souci de conformité cantonale.

AGLOY : Le pont CFF donnant accès à la rue des Bains sera surélevé fermé pour 7 à 8 semaines pendant l'été.

Pour plus d'info consulter le site. Sur le site « Pomy.ch » Nous pouvons, entre autre, télécharger divers formulaires....

M. Roger Hug informe

Déchets : réouverture de la décharge le 5 mars et la déchetterie a adopté l'horaire hivernal. Mise en production à Chavornay d'une usine de traitement des déchets verts, courant 2011.

Routes : gravillonnage du chem. de Frête exécuté. Pose des signaux aux abords du collège. Marquage prévu au printemps. Avant-projet d'étude de ralentisseurs aux entrées de Pomy et de Chevressy. Le résultat des comptages à Chevressy sont à disposition (422 véhicules/jour avec une vitesse moyenne 40km/h)

Eclairage : Renouvellement au chemin de la Moutonnerie (partiel) et au chemin du Château en 2011.

La mensuration du sol de la commune aura lieu en hiver 2010 et printemps 2011.

Pour plus d'info : <http://www.geoplanet.vd.ch>

M. Pascal Cuche nous annonce que M et Mme Walther sont intéressés à installer un commerce dans l'ancien collège. Pour l'instant ils étudient la faisabilité du projet.

Le salaire des concierges a été revalorisé.

Mme Sandra Husmann est ravie : le collège a pu accueillir les élèves au août comme prévu. S'il manque encore de couleur, ce sera plus coloré avec les buissons et les piliers rouges. L'inauguration est prévue le 13 mai 2011.

L'accueil de jour de la petite enfance a prévu l'accueil de bébés et des enfants à naître sont déjà inscrits. Chez les Castors (accueil parascolaire) on ne compte encore aucun enfant de Pomy.

M. Yves Pellaux nous renseigne sur notre eau, elle provient maintenant essentiellement de sources : les nôtres ainsi que le puits d'Onnens (l'apport du lac est minime)

Le puits fournit 175'000 m³ d'eau à la région concernée par Sargénoir.

Deux fuites aux abords du chemin de l'Aurore ont causé des désagréments pour les habitants.

La taxe EU (eaux usées) entrera probablement en vigueur sous forme de taxe au m³.

Une personne a travaillé durant trois mois avec notre employé communal dans le cadre du programme d'occupation chômeur. La mission aurait pu être renouvelée mais l'intéressé n'a pas souhaité poursuivre l'expérience dans notre commune.

M. Valéry Maitre constate que les subventions allouées aux forêts ne changent pas. Il y a pas mal de demandes pour les résineux. Vu la fin de bail en 2012, le triage aimerait créer un pot commun et va s'approcher des communes pour de meilleures rentabilités et une gestion plus efficace.

Le martelage s'est bien déroulé et 62,3 m³ de bois ont été misés. Les intéressés peuvent encore obtenir une mise de bois sur pied.

Des sapins sont à disposition à la déchetterie.

Pour les espaces verts, la tondeuse est très sérieusement mal en point et il faudra la changer.

Quant à la place de municipal... Elle est libre ?!

M.Jean-Pierre Grin nous renseigne sur les discussions autour d'une éventuelle fusion.

Des groupes de travail vont plancher en 2011 et en fin d'année des décisions vers un protocole d'accord seront prises. Pomy étant la commune principale, nous avons tout intérêt à suivre les discussions. Le point le plus important reste toujours les finances mais il y a aussi les écoles, les infrastructures,....

Pour la boulangerie, le couple intéressé à reprendre est composé d'une boulangère et d'un sommelier. Le montant à investir est de Fr.270'000.- pour une chambre froide et un four. La location prévue se monte à Fr.2'000.-. Le projet est à l'étude, les parents des intéressés sont prêts à financer certains coûts lourds.

BluewinTV : Yverdon n'est pas intéressée à mettre une armoire au chemin de l'Aurore comme à la Promenade des Pins. Yverdon privilégie la fibre optique installée directement dans les bâtiments. Une alternative serait Cablecom. Les intéressés seront informés.

Le site internet de notre commune est opérationnel. Il a été conçu par Fabien Pellaux avec un de ses amis de Suchy.

13.- Divers et propositions individuelles

M.J-Emile Henry : Au chemin de Champ Soleil un avis défavorable pour l'installation d'une glissière de sécurité a surpris les riverains. Le service des routes a mis une balise, mais elle a été shootée... et si un enfant avait été à sa place.

Notre syndic : La balle est dans le camp de l'Etat.

M.Roger Hug : La solution serait de raboter le talus pour agrandir le trottoir.

Mme Jeanne Pellaux : Est-il prévu de refaire le gazon au terrain de jeu ?

M.Valéry Maître : Une réflexion globale concernant le terrain de jeu est à mener car les engins donnent des signes de fatigue. Il faudrait donc tout refaire en même temps.

M.Gunther Schmidt : Il n'y a pas beaucoup de trottoirs à Pomy, c'est un problème pour la sécurité des enfants ; il se réjouit de la mise en place de ralentisseurs.

Notre syndic : Il y a un projet de trottoir jusqu'à la grande salle, par contre à certains endroits comme en Moulinet ce n'est pas possible car la route est trop étroite.

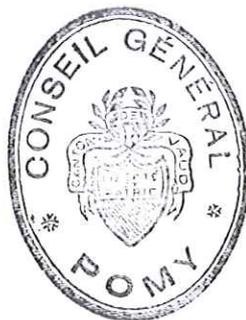
M.Jean-Daniel Cruchet s'insurge contre la modification de l'arrêt de bus. Les cars postaux s'arrêtent à gauche et à droite de la route et gênent la visibilité. Avec la neige en plus, les croisements sont catastrophiques.

Mme Sandra Husmann : Le déplacement de l'arrêt est dû aux 40 enfants qui prennent la poste. A l'ancien arrêt les enfants attendaient dans la cour de M. Henry. Le bâtiment étant vendu ce ne sera plus possible et les enfants y seraient également sur le trottoir. De plus les bus font exprès de s'arrêter sur la route pour bloquer les voitures.

Notre syndic remercie tous ses collaborateurs, les pompiers, le personnel communal, les responsables de sociétés locales, de la paroisse les membres du conseil général l'employé communal, la secrétaire, la boursière... et souhaite à chacun de belles fêtes.

Avant de clore l'assemblée à 22h 50 notre président annonce une assemblée électorale le 10 décembre. Il précise aussi que le délai pour le dépôt des listes est le 24 janvier.

Le président



La secrétaire